

Aménagement routier

Un passage pour piétons serait le bienvenu



Aménagement routier

Des endroits qui méritent un aménagement.

Les évènements malheureux qui ont marqué la semaine, nous amènent à faire une remarque. Le cortège qui accompagne à sa dernière demeure nos chers disparus, traverse la déviation située dans la vallée de l'Auloue. C'est un endroit très fréquenté par le trafic routier à toutes heures du jour.

Les services des pompes funèbres sécurisent la traversée mais un passage piéton serait plus approprié. La définition: " Un passage piéton est une partie de la route, aménagée afin de permettre aux piétons de circuler sur la chaussée, généralement pour la traverser " est suffisamment explicite pour demander l'aménagement d'un tel équipement.

Les services du Conseil Départemental seraient aussi bien inspirés s'ils faisaient la même opération pour un endroit que nous aimerions très, très fréquenté, le croisement du sentier dit de la Baïse reliant le port valencien à l'abbaye de Flaran et de la départementale menant à Cassaigne.

Claude Laffargue



014 Laffargue 24-min.jpg